



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT

AR Prefecture

086-218602720-20220905-2022_47-DE
Reçu le 08/09/2022
Publié le 08/09/2022

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DU 5 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq septembre à 18h30, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des mariages, Mairie de Thuré.

Date de la convocation : 29/08/2022

Etaient présents : Dominique CHAINE, André GUIGNARD, Carole DEHEUNYNCK, Bruno FAËS, Paulette POUPIN, Bertrand FRAPPE, Martine ANTUNES, Alain BARBOTTIN, Jean-François DABILLY, Edmond GENDARME, Céline COUÏC, Maryline CUNHA-RIBEIRO, Anne DAVID, Arnaud DE BELINAY, Frédéric FAGES, Patrick LEDOUX, Nicolas MOINE, Claudie RAYMOND, Isabelle SATTA, Marie-Paule TIFFAULT, Céline VRILLAC.

Etaient représentés : Laurent ROBIN (pouvoir à Dominique CHAINE), Marie-Claude DEPONT (Pouvoir à Martine ANTUNES).

Etaient absents et non représentés :

Secrétaire de séance : Paulette POUPIN

2022-47 LOCATION DU LOCAL COMMERCIAL – 1, RUE DES CRAPAUDINS.

M. le Maire expose au conseil municipal que l'auto-école « L'CONDUITE » s'est positionnée pour occuper le local commercial situé sur la parcelle AN 372.

En effet, le maintien d'une activité commerciale au sein du bourg est vital pour la commune et ce projet semble répondre à un besoin (proximité du lycée agricole, clientèle vivant dans les villages voisins).

Les gérants de l'auto-école souhaitent aménager une salle de code, un espace d'accueil ainsi qu'un simulateur de conduite au sein de ce local.

Le loyer mensuel est fixé pour un montant de 200€ TTC hors charges.

La date d'entrée sera effectuée au plus tôt, une fois l'ensemble des autorisations obtenues.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le maire à signer le bail commercial avec l'auto-école « L'Conduite »,

Votants	
Pour	23
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme au registre des délibérations
du conseil d'administration de la Caisse des Ecoles de Thuré.

Fait à Thuré le **06 SEP. 2022**

**Le Maire,
Dominique CHAINE**

